

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 5 novembre	p 2
Modification budgétaire.....	p 3
SDITEC	p 3
Vieux motard que jamais.....	p 3
Palmarès des maisons fleuries....	p4
Chocolat	p4
Carnaval.....	p5
Cinéma	p5
cercle des Aînés	p6
Course de St Eutrope.....	p6
Fnaca.....	p6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Randonnées.....	p7
Etat Civil	p8
Agenda décembre-janvier	p 8
Médecins de garde	p 8



La pétition est ouverte. Photo Alain PORTE

SAUVONS LA GARE

En décembre 2000, après avoir constaté la démolition des gares de LA COURONNE, CHARMANT et MONTMOREAU, nous avons décidé de faire une demande d'acquisition de l'immeuble gare de MOUTHIER à la SNCF.

Depuis cette date, très régulièrement, par courrier ou par téléphone, nous relançons le service chargés de l'instruction du dossier.

Enfin en 2004, quelques éléments nous permettaient de croire à l'avancement du projet.

Un agent SNCF est venu nous rendre visite au printemps pour définir sur site ce qui pourrait être vendu.

Un document d'arpentage précisant les parcelles objet de la cession envisagée a été signé en mai 2004.

Quel bonheur le 28 juin dernier à la lecture du courrier nous donnant enfin l'accord de tous les services de la SNCF pour la cession de l'immeuble à notre profit.

Cet accord était subordonné à des exigences de mise en place de protection de sécurité.(remplacement de toutes les ouvertures côté voie par des châssis

fixes et verre dormant ; installation d'une clôture de 2 mètres de haut homologuée SNCF).

Ces mesures nous semblant enfin correspondre au minimum de sécurité à mettre en place sur le site, nous avons confirmé notre accord dès la date du 29 juin 2004.

Quelle tristesse à la lecture du nouveau courrier de la SNCF du 15 novembre dernier annulant la décision de cession.

Vos élus pensent que cet immeuble fait partie du patrimoine local et doit rester une trace indestructible de l'histoire de notre commune.

Aussi, avons nous l'intention de tout mettre en œuvre pour éviter la démolition de la gare.

Si vous partagez ce sentiment, merci de signer la pétition insérée dans ce bulletin et de la remettre en mairie.

Vous pourrez consulter les derniers échanges de courrier entre la mairie et la SNCF sur le site Internet(<http://www.mouthiers-sur-boëme.com>).

Le maire
Cécile FORGERON

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 239
DÉCEMBRE
2004



Remboursement anticipé prêt boucherie et salon de coiffure

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 1er octobre décidant de céder aux occupants actuels les commerces relais boucherie et salon de coiffure.

Le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement anticipé du prêt contracté auprès de DEXIA.

Cette transaction nécessitant une augmentation des budgets de fonctionnement et d'investissement, le Conseil Municipal décide de voter les crédits supplémentaires présentés en haut de la page 3.

Délégation service public d'assainissement collectif - assistance technique

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la DDA pour son assistance technique dans ce dossier, pour la somme de 1 794 € TTC.

Délégation service public d'assainissement collectif - élection de la commission d'ouverture des plis

Après élection, la commission d'ouverture des plis est composée comme suit :

Mme FORGERON, présidente ; MM. TROUSSICOT, PONTINI, BRÉGEAS, membres titulaires ; MM. BARBE, CARTERET, Mme PORTE, membres suppléants.

Réhabilitation des lagunes

Après présentation des différentes filières possibles par le cabinet d'étude MERLIN retenu par délibération du 3 septembre 2004, le Conseil Municipal accepte le marché de maîtrise d'œuvre et opte pour la filière « roseaux ».

Un avant-projet sera présenté par le cabinet d'étude début décembre.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
MARDI
7 DÉCEMBRE
à 20 H 30

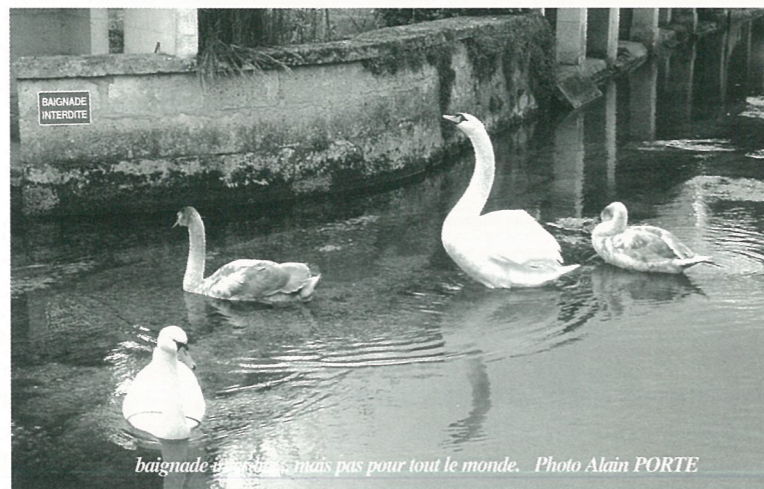
Règlement intérieur pour la passation des marchés publics

Le Conseil Municipal adopte un règlement intérieur fixant les seuils d'achat de fournitures et travaux ainsi que le mode de consultation choisi, à compter du 1er janvier 2005.

Devis EDF pour branchement forain Le Conseil Municipal accepte le devis d'EDF pour la fourniture et le branchement d'un compteur forain (place des manèges) d'un montant de 1 441,18 € TTC.

Traitement des DIB (Déchets Industriels Banals)

Le Conseil Municipal décide de prendre la compétence « traitement ultime des déchets industriels banals » et de la transférer à la Communauté de Communes Charente Boëme Charraud pour qu'elle la transfère elle-même au Syndicat Départemental de Valorisation des Déchets Ménagers.



baignade interdite, mais pas pour tout le monde. Photo Alain PORTE

Modification des statuts du SDITEC (Syndicat départemental Informatique) Voir page 3

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la modification des statuts du SDITEC concernant le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services pouvant être passés en procédure adaptée en raison de leur montant.

Bac à graisses boucherie

Le devis de la SAUR d'un montant de 9867,36 € semblant encore trop élevé, le Conseil Municipal décide de revoir la question lors d'une prochaine réunion après contact pris avec la SAUR.

A.D.S.L.

Suite à la proposition de France Telecom, le Conseil Municipal décide d'abonner la mairie à l'Internet Haut Débit pour un forfait de 35 € par mois.

Services publics

Le Conseil Municipal décide de suivre la résolution prise par l'Association des Maires de Charente en matière de réorganisation des services publics et de consultation des élus locaux avant toute réorganisation.

Crèche familiale

Mme la Maire rappelle le fonctionnement actuel de la crèche familiale. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales précise qu'un nouveau mode de fonctionnement va être mis en place au niveau national et qu'un nouveau statut des assistantes maternelles va être élaboré en janvier 2005.

La Commune devra décider si la gérance de la crèche familiale continuera d'être assurée par la MJC ou si elle sera prise en charge par la Commune.

Budget de fonctionnement		Budget d'investissement	
Dépenses		Dépenses	
Compte 6611 «intérêts d'emprunts et dettes»	+ 1 842,00	Compte 1541 «opérations financières»	+ 41 114,00
Compte 668 «autres charges financières»	+ 4 084,00	Compte 192 «opérations financières»	+ 253 802,00
Compte 675 «valeur comptable des VMP»	+ 292 258,00	Compte 2031 «achat de terrain»	- 247,55
Compte 023 «virement à la section investissement»	+ 22,00	Compte 2111 «achat de terrain»	- 3 162,00
Recettes		Compte 2112 «achat de terrain»	+ 3 162,00
Compte 7381 «Taxe droits de mutation»	+ 8 970,00	Compte 2138 «achat lavoir»	+ 247,55
Compte 7488 «autres attributions et subventions»	+ 750,00	Compte 2138 «achat gare»	- 2 636,00
Compte 752 «Revenus des immeubles»	- 3 772,00	Recettes	
Compte 775 «produits cessions immobilières»	+ 38 456,00	Compte 2138 «opérations financières»	+ 78 941,00
Compte 776 «Différence sur réalisations»	+ 253 802,00	Compte 2132 «opérations financières»	+ 213 317,00
		Compte 021 «virement de la section fonctionnement»	+ 22,00



VIEUX MOTARD QUE JAMAIS

Habiter près de la ville, de ses services, de ses activités, tout en étant dans un cadre plutôt verdoyant, telle est sans doute la qualité de vie à Mouthiers. La nature qui nous environne, ses paysages que l'on découvre au détour d'un chemin, sont autant de plaisirs, que d'autres nous envient. Reste à trouver un équilibre entre les différents usagers de cette nature qui la traversent à des rythmes bien différents.

D'où l'origine de ce billet à l'attention des promeneurs motorisés. Faire de la moto, du quad, est sans doute un vrai plaisir pour les pratiquants à qui nous rappelons de ne pas circuler dans les prés ou les champs et de limiter leur vitesse sur les routes et les chemins. Pour que la promenade reste un agrément accessible à tous, pour que la sécurité des déplacements soit assurée dans toutes les situations climatiques.

Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication

Les élus de la Charente ont souhaité mettre en place une structure intercommunale pérenne pour répondre à leurs besoins en informatique. C'est ainsi qu'est né en mars 2000 le SDITEC. Centre Informatique Départemental, dédié aux collectivités territoriales, auxquelles il apporte une réponse technique au plus juste prix.

Il s'agit ainsi d'un service informatique de la collectivité, mis en œuvre par des agents de la Fonction Publique Territoriale, en l'absence de considération commerciale.

Le SDITEC a pour objectif de :

- Simplifier l'usage et l'accès à l'informatique et aux Technologies de l'Information et de la Communication pour toutes les collectivités de la Charente,
- Mettre en œuvre les logiciels spécifiques du service public territorial,
- Garder une indépendance vis à vis des prestataires,
- Maîtriser les coûts et l'environnement,
- Créer l'administration du XXI ème siècle.

Le SDITEC intervient donc en conseil auprès des communes et communautés de communes. ceci concerne notamment, l'accompagnement juridique spécifique à l'informatique, la publication sur Internet des avis d'appels à la concurrence et d'attribution, l'assistance à la mise en œuvre et la maintenance des systèmes informatiques.

En matière de réseaux, le SDITEC accompagne ses adhérents dans leurs projets de centre d'appels téléphonique et d'extranets ou d'intranets locaux. Il favorise la création de sites Internet leur mise à jour et leur sécurité informatique, le

Il contribue à la formation continue des personnels et des élus des collectivités, sur site.

Parmi les nouveaux outils électroniques, le SDITEC développe les systèmes d'informations géographiques, qui permettent aux collectivités de préparer, et suivre leur urbanisme par un meilleur accès au cadastre. Les SIG participent également à une meilleure connaissance des réseaux (eau, électricité...).

Catégorie maisons fleuries

- 1-M et Mme Régis BRÉGEAS
- 2-Mme Christiane COUTURIER
- 3-Mme Antoinette CHAGNAUD
- 4-M et Mme Jean-Pierre MAUTRÉ
- 5-Melle Marie-Line VENDÉE
- 6-M Michel BASLAND
- 7-M et Mme Yvon TRIAUD
- 8-M et Mme James CHIRON
- 8-M et Mme Christian GIREAUD
- 10-M et Mme Claude GACHINOIS
- 10-M et Mme Guy BAUDON
- 12-M et Mme Yvan DOUSSAU
- 13-M et Mme Julio GONCALVES
- 13-M et Mme Daniel BOUREAU
- 15-Mme Jacqueline BRÉGIER
- 16-Foyer Résidence Personnes Agées
- 16-M et Mme ROBIN
- 16-Mme Andrée GERMON
- 19-Melle Marie-Laure BARRAUD
- 20-Mme Simone AUBRON

Rappelons que sont récompensés les 10 premiers de chaque catégorie

Catégorie jardins fleuris

- 1-M et Mme Jean PELLET
- 2-M et Mme Gilbert HILAIRET
- 3-M et Mme Jean-Philippe DANIERE
- 4-M et Mme Jean-Claude HERAUD
- 4-M et Mme Yvan DEGORCE
- 6-M et Mme Jacques DEDIEU
- 7-M et Mme Jean-Louis LAVAUD
- 8-Mme Jacqueline EDELY
- 9-M et Mme Marcelin NICOLEAU
- 10-M et Mme Pascal LEOUTRE
- 11-M et Mme René BARS
- 11-M et Mme Guy CAREL
- 11-M et Mme Rémy GOUMARD
- 14-M et Mme Jean-Pierre TEXIER
- 15-M et Mme René BLEUVAIS
- 15-M et Mme Raymond GLAPPIER
- 17-M et Mme Guy PERET
- 18-M et Mme Claude DUCLOUT
- 18-M Yves HOUSSARD
- 20-Mme Marie-Jeanne LAFARGE
- 20-M et Mme Serge HITIER

Catégorie fermes fleuries

- 1-M et Mme Serge GROS
- 2-M et Mme Bernard GROLLEAU
- 3-M et Mme Jean-Marcel NICOLEAU

HISTOIRE DE CHOCOLAT

Le cacao est issu d'un arbre fruitier : le cacaoyer. Cet arbre est cultivé principalement en Amérique centrale, au Brésil, en Afrique occidentale.

Le cacaoyer produit des fruits appelés cabosses, qui contiennent à l'intérieur des fèves. De ces fèves, est extrait la pâte de cacao (fluide et riche en matière grasse). Cette pâte est la base de la fabrication du cacao et du chocolat.

Le chocolat est donc un mélange de pâte de cacao, de sucre, et de beurre de cacao, de cacao, et d'autres ingrédients (lait, noisettes...) selon les variétés. Je ne dirai pas que « le chocolat fait grossir », si on sait l'apprécier.

Le chocolat contenant 70% de cacao est moins sucré. Le chocolat au lait a la particularité de contenir du calcium (216mg /100gr).

Le cacao contient du phosphore, du magnésium (fonctionnement des cellules), du fer (transport de l'oxygène), du potassium (perméabilité des cellules, excitabilité neuromusculaire). Ces composants sont également présents dans le chocolat, mais à des teneurs plus faibles.

Le cacao ne contient pas de cholestérol, par opposition au chocolat, mais sa teneur (74 mg/100gr) n'en fait pas un produit à supprimer.

Un dernier mot sur les chocolats de Noël : ils sont enrichis en sucre et matière grasse, ce qui les rend si bons !!

Cet article nous est communiqué par Madame Noëlle DESROZIERS, diététicienne (voir page rencontre de novembre).

EXPOSITION VENTE

Les ateliers en fête

Confitures et décors de Noël, objets divers, compositions florales

Ateliers récréatifs pour les enfants et les parents
Fabrication de confiseries, réalisation de décorations de Noël, initiation à la broderie, ...

au Centre Social Intercommunal Mouthiers

Organisés par les ateliers de la commission adultes-familles du Centre Social Intercommunal.

SAMEDI

18

14 H à 17 h 30

SAINT SYLVESTRE

Et si exceptionnellement vous pouviez fêter la Saint-Sylvestre dans notre salle polyvalente rénovée ? C'est ce que vous propose le Comité des Fêtes.

Menu du 31 décembre 2004 - réveillon dansant avec le retour de Serge.

Soupe de champagne et son accompagnement

Assiette de fruits de mer

Médaille de foie gras sur sa gelée royale et sa poêlée de marrons flambés au Cognac

Filet de perche sauce Saint-Jacques et sa fondue de poireau

Coup du milieu : sorbet mandarine cognac et sa farandole de fruits

Émincé de magret de canard - oreillons de pêche au pineau - tomates provençales - médaillon dauphinois

Assiette aux trois fromages et sa salade verte aux noix

Dessert de l'an 2005

Café et son chocolat

Une coupe de champagne sera offerte par le Comité des Fêtes Cotillons et flons- flons

Prix : 62 euros vins compris

Inscriptions auprès de José GONCALVÈS au 05.45.67.95.17 (chèques de réservation)

Avec
le Comité
des Fêtes

CARNAVAL 2005

Nous mettons en place près de chez vous des ateliers de création dans le cadre du Carnaval du 19 mars 2005 sur le thème

« LA CUISINE DÉMÉNAGE »

Nous vous transmettons le calendrier :

- 1) Atelier grosses têtes et réalisation du char
Tous les samedis de 14 h à 18 h au Centre Social Intercommunal

Dates : 11 et 18 décembre - 8, 15, 22 et 29 janvier 2005

2) Atelier échasses
Tous les samedis en fin de soirée De 16 h à 17 h à l'école primaire de Mouthiers (côté préau)

Dates : 15 et 29 janvier 2005
3) Atelier chorale et percussions pour adultes

Dans le cadre de l'association «L'ÂGE DE FAIRE»

Animé par Bertrand MALHERBE

Un vendredi soir tous les 15 jours de 20 h 45 à 22 h 30 à la M.J.C.
Date : 28 janvier 2005

Si vous êtes intéressés par cette activité, nous vous donnons rendez-vous le 28 janvier à 20 h unal
05.45.67.84.38

MJC Jules Berry



Mardi 7 DÉCEMBRE à 20h30

L'ENQUÊTE CORSE



REPAS DANSANT DU CERCLE DES AÎNÉS

Le Cercle des Aînés de Mouthiers organise son repas dansant de fin d'année ouvert à tous et serait heureux de vous recevoir. Ce repas sera animé par l'orchestre **EQUINOXE**. Repas préparé par Monsieur **Régis MAURICE**, traiteur. Prix du repas : 30 € vins compris

Inscription à envoyer accompagnée de la participation libellée à l'ordre du Cercle des Aînés, Mme **CADUSSEAU** Yvette
44, chemin de la croix ronde
16440 - MOUTHIER
Tél. 05.45.23.52.60

DIMANCHE

12

12 H

salle polyvalente

COURSE DE ST EUTROPE

L'AJ Montmoreau organise un entraînement le 19 décembre afin de préparer la course de Saint-Eutrope et du Montmorélien qui aura lieu le 13 mars 2005 à Saint-Eutrope.

Rendez-vous place du champ de foire à Mouthiers à 10 h pour tous les amateurs de course à pied. L'an dernier, nous étions 25 à courir, essayons de faire encore mieux cette année.

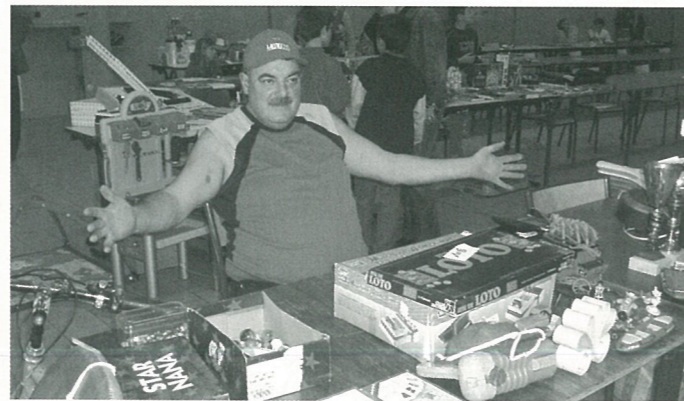
Les distances proposées vont de 5 à 20 km.

Pour tout renseignement, appelez le 05.45.67.97.62

Entraînement

Dimanche

19



Grande fréquentation pour la Bourse aux jouets du comité des fêtes.

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL FNACA

Yvon RIVET, Président du Comité FNACA remercie la municipalité, la MJC Centre Social, l'ADMR, le SCM FOOT, le tennis de table, qui lui ont apporté leur aide lors des commissions préparant le congrès départemental.

Leur concours a permis la pleine réussite de la journée. Remerciements aussi à ceux qui ont cru bon de récupérer le panneau « parking » qui avait été posé pour gérer le stationnement afin de faciliter le déroulement des matchs de foot prévus !!!



RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
sam 4 déc	Bernard et Maryvonne BOURDET 05.45.25.08.16	10h30/14h30 et 15h30	téléthon à Mouthiers Participation 1 €	salle polyvalente	10h30 14h30 15h30	3X3 km
dim 5 déc	Dominique et Madeleine LECHAT 05.45.67.93.42	13 h 30	NONAC	Église	14 h	12
dim 19 déc	Daniel et Evelyne PONTINI	13 h 30	MOUTHIER	Place champ de foire	13h30	10
Dim 9 janv	Nicole GIRARDEAU 05.45.67.19.61	13 h 30 Galette + calendrier	La COURONNE	Place du stade	13h45	8

Randonnées possibles avec "la Randonne" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boëme"

Voir le calendrier de La Couronne

Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boëme" peut participer ponctuellement. Allure modérée (environ 4 km/h)

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires,

bois ou forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : **14 H** sur le champ de foire

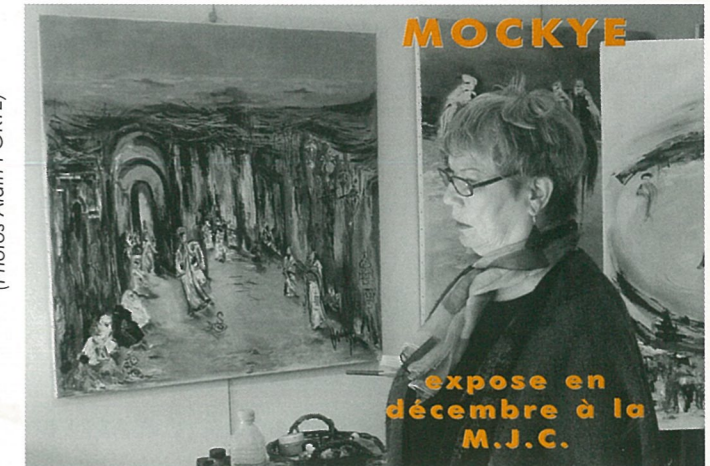
MERCREDI

15 et 29

DÉCEMBRE



(Photos Alain PORTE)



MOCKYE

expose en décembre à la M.J.C.

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

29 octobre : Sarah WITTORSKI « le Rosier »

15 novembre : Matéo ROBIN 19, lotissements les Agriers

DÉCÈS :

27 octobre : Raymonde MORISSEAU veuve LEROY Foyer Résidence

1er novembre : Arlette PASQUET « la Rochandry »

20 novembre : Annie PELIGRI « la Croix des Grassets »

SUR VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

12 : repas du Cercle des Aînés à la salle polyvalente

17 : don du sang à Blanzac

17 : Noël des enfants des écoles Comité des Fêtes

31 : réveillon de la St Sylvestre salle polyvalente avec le Comité des Fêtes

JANVIER 2005

8 : A. G. du Cercle des Aînés au Foyer Résidence

13 : A.G. du Comité des Fêtes

14 : A. G. de la MJC

16 : Repas des aînés à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

DÉCEMBRE

4 - 5 : DR VALLAT LA COURONNE 05.45.67.44.40

11- 12 : DR COMTE MOUTHIERS 05.45.67.82.37

18 - 19 : DR SACRISTE LA COURONNE 05.45.67.12.48

24-25 : DR FONTANAUD LA COURONNE 05.45.67.25.17

26 : DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début janvier 2005. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre. Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 février 2005.

Le numéro suivant paraîtra en février 2005.



CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Pour que dure le plaisir de lire...



A chacune son rythme dans l'atelier musique de la MJC



Le secours populaire digne représenta du tissu associatif monastérien.

(Photos Alain PORTE)